



GUIDE DU RALLYE 2024

Epreuves de Vitesse « VHC » et « Moderne »



Guide du Rallye du Chablais 2024

Epreuves de vitesse « VHC » et « Moderne »

Ce document n'a pas de valeur réglementaire –
à titre informatif uniquement

1. PRESENTATION / BIENVENUE	6
1.1. BIENVENUE	6
1.2. HISTORIQUE DU RALLYE DU CHABLAIS	7
1.3. DESCRIPTION	7
1.4. GEOGRAPHIE	7
1.5. ORGANISATION	7
1.6. PALMARES DU RALLYE DU CHABLAIS	8
1.7. INFORMATIONS SUR LE RALLYE DU CHABLAIS 2024	10
2. COORDONNEES DES PERSONNES A CONTACTER	10
2.1. COORDONNEES PERMANENTES DE L'ORGANISATION	10
2.2. PRINCIPAUX CONTACTS	10
2.3. COORDONNES DU PC DU RALLYE	11
2.4. COORDONNEES DU CENTRE DES MEDIAS	11
2.5. PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL	11
3. PROGRAMME DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE ET DELAIS A RESPECTER	12
3.1. PROGRAMME AVANT LA SEMAINE DU RALLYE	12
3.2. PROGRAMME PENDANT LA SEMAINE DU RALLYE	12
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS	14
4.1. TITRES FIA POUR LESQUELS LE RALLYE COMPTE	14
4.1.1. VOITURES ADMISES	14

4.1.2.	VOITURES ADMISES EN ERT	15
4.1.3.	VOITURES NATIONALES	16
4.2.	DROITS D'ENGAGEMENT	17
4.3.	LES DROITS D'ENGAGEMENT PUR LES EQUIPES ET LES PILOTES INSCRITS COMPRENNENT :	17
4.4.	DETAILS DE PAIEMENT	18
4.5.	COLLECTE DU MATERIEL ET DES DOCUMENTS	19
5.	PARC D'ASSISTANCE ET SERVICES	19
5.1.	SITUATION DU PARC D'ASSISTANCE	19
5.2.	COORDINATEUR POUR LES PARCS D'ASSISTANCE	19
5.3.	ACCES, SECURITE ET PROPRETE AUX PARCS D'ASSISTANCE	19
5.4.	COORDONNEES DU PARC D'ASSISTANCE	20
5.5.	ZONE D'ASSISTANCE DES MANUFACTURIERS PNEUMATIQUES	20
5.6.	RESULTATS EN DIRECT	20
5.7.	SITUATION DU PARC FERME POUR LA NUIT	21
6.	POSTE RADIOS EMETTEUR-RECEPTEUR	21
7.	CARBURANT / PNEUMATIQUES	21
7.1.	CARBURANT	21
7.2.	RAVITAILLEMENT EN CARBURANT	21
7.2.1.	RALLYE VHC	21
7.2.2.	RALLY ERT	21
7.2.3.	EQUIPEMENT DE SECURITE DU PERSONNEL QUI PROCEDRA AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT	22
7.3.	PNEUMATIQUES	22
8.	IMPORTATION TEMPORAIRE DES VEHICULES, MATERIELS ET AUTRES - FORMALITES DIVERSES	22
8.1.	IMPORTATION TEMPORAIRE DES VEHICULES ET MATERIEL	22
8.2.	AUTORISATION DE CIRCULER POUR LES VEHICULES LOURDS	22
8.3.	PEAGE AUTOROUTES	23
9.	HELICOPTERES	23
10.	MODALITES DE L'ACCUEIL	23
11.	HOTELS / RESERVATION DE CHAMBRES	24
11.1.	LISTE DES HOTELS	24
11.2.	CONDITIONS D'HERBERGEMENT POUR LES EQUIPAGES ETRANGERS	24

12.	RECONNAISSANCES	24
12.1.	PROCEDURE D'INSCRIPTION	24
12.2.	DISTRIBUTION DU MATERIEL DE RECONNAISSANCES ET DERNIERES INSTRUCTIONS	24
12.3.	REGLEMENTATION SPECIFIQUE	24
12.3.1.	NOMBRE DE PASSAGES	25
12.3.2.	SANCTIONS	25
13.	VERIFICATIONS TECHNIQUES / PLOMBAGE ET MARQUAGE	25
13.1.	VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	25
13.2.	VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGES ET PLOMBAGES	25
13.3.	SYSTÈME DE SUIVI DES VOITURES	25
13.4.	VERIFICATIONS TECHNIQUES FINALES	26
14.	MISE AU POINT (SHAKEDOWN)	26
15.	PROCEDURE DE DEPART	26
15.1.	DEPART OFFICIEL	26
15.2.	HEURE OFFICIELLE DURANT LE RALLYE	26
16.	PROCEDURE D'ARRIVEE	26
16.1.	ARRIVEE	26
16.2.	PODIUM D'ARRIVEE	26
16.3.	PARC FERME D'ARRIVEE	26
16.4.	REMISE DES PRIX	27
17.	ACTIVITES RP	27
18.	MEDIAS	27
18.1.	COORDONNEES DU CENTRE DES MEDIAS	27
18.2.	SERVICES	27
18.3.	ACCREDITATIONS MEDIA	28
18.4.	CONFERENCES DE PRESSE	28
18.5.	COUVERTURE MEDIA	28
19.	LAISSEZ-PASSER ET PLAQUES	28
20.	SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	30

20.1.	CONTACTS EN CAS D'URGENCE DURANT L'EPREUVE	30
20.2.	HOPITAUX	30
20.3.	PHARMACIE	30
20.4.	DENTISTE	30
20.5.	POLICE	30
<hr/>		
21.	LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	31
<hr/>		
21.1.	CLIMAT	31
21.2.	FUSEAUX HORAIRE	31
21.3.	MONNAIE / TAUX DE CHANGE	31
21.4.	FORMALITES	31
21.5.	CODE DE LA ROUTE	31
21.6.	CONCESSIONAIRES AUTOMOBILES TELEPHONE	32
21.7.	AUTO-ELECTRICITE	32
21.8.	COMPAGNIES AERIENNES	33
21.9.	AEROPORTS	33
21.10.	LOCATION DE VOITURE	33
21.11.	TAXI	34
21.12.	PHOTOCOPIES	34
21.13.	GARDIENNAGE	34
21.14.	AUTRES SERVICES	34
<hr/>		
0.	ANNEXE 1 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	36
<hr/>		
1.	SECURITE / DRAPEAUX ROUGES	36
<hr/>		
2.	SIGNES SOS / OK – SECURITE DES CONCURRENTS	37
<hr/>		
3.	INSTALLATION ET RESTITUTION DU SYSTEME DE SUIVI	38
<hr/>		
4.	FONCTIONS	38
<hr/>		
4.1.	DRAPEAU ROUGE	38
4.2.	ARRET DE LA VOITURE	38
<hr/>		
5.	RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES	39
<hr/>		

1. PRESENTATION / BIENVENUE

1.1. BIENVENUE

Le rallye du Chablais va vivre sa 20^{ème} édition et fera partie du Trophée Européen des Rallyes FIA (FIA ERT).

L'épreuve comptera également pour le Championnat Suisse des Rallyes, le Championnat Suisse Junior des Rallyes, la Coupe Suisse des Rallyes Historiques, le trophée Michelin, la Coupe Suisse des Rallyes Historiques de Régularité Sportive et le Trophée Alpin 2RM. Le Rallye du Chablais désire maintenir la base qui a fait son succès ; convivialité, soin dans l'accueil des équipages, mise à disposition d'infrastructures confortables et valorisation de chaque participant.

Hormis le soin du détail apporté dans son organisation, cet évènement est une magnifique vitrine pour sa région. Un parcours varié, sur asphalte, entre lac et montagnes. Des paysages de cartes postales et un accueil chaleureux dans les principales stations et cités du Chablais vaudois et valaisan.

Le QG, basé à Aigle (à 60 km de Lausanne), sert de plaque tournante au tracé passant par les célèbres destinations de plaine et de montagne ; Villars, Les Diablerets, Les Mosses, Collombey, Champéry, Val d'Illeiez, Monthey, Evionnaz, Bex, Lavey... Toute la région est sillonnée par des épreuves spéciales sélectives et variées.

Le 20^{ème} rallye du Chablais débutera le jeudi 30 mai, par les vérifications et les contrôles techniques. Le départ de la 1^{ère} étape aura lieu le vendredi 31 mai, avec 8 ES au programme. Samedi 1er juin aura lieu la 2^{ème} étape, suivi de l'arrivée finale, le samedi après-midi à Aigle.

Excellent rallye à toutes et à tous !

Eric Jordan
Président du C.O.

1.2. HISTORIQUE DU RALLYE DU CHABLAIS

Depuis 1982, la région accueille un rallye automobile. Auparavant appelé « Rallye des Alpes Vaudoises », le rallye du Chablais existe, dans sa configuration actuelle, depuis 2004. Les meilleurs équipages helvétiques ont inscrit leur nom au palmarès.

De plus, depuis 2006, nous avons la chance d'avoir un parrain de renom, le meilleur rallyman de tous les temps : Sébastien Loeb ! Le multiple champion du monde a déjà participé à plusieurs éditions du rallye. Sa participation est une chance exceptionnelle et une incroyable reconnaissance pour toute l'équipe organisatrice !

Lors des dernières éditions, avant pandémie, Ari Vatanen nous a également fait honneur de sa présence en tant qu'ouvreur du rallye VHC ! Il sera certainement à nouveau parmi nous cette année !

1.3. DESCRIPTION

Le Rallye du Chablais s'étend traditionnellement du jeudi au samedi soir. Les contrôles administratifs et techniques ont lieu le jeudi. Le jeudi soir, l'apéritif officiel permet la rencontre des équipages, autorités, partenaires et lance véritablement la manifestation. Vendredi et samedi ont lieu les 2 étapes. Le samedi soir est consacré à la remise des prix puis à la partie récréative.

Le parcours totalise un peu plus de 580 kilomètres dont 166 kilomètres d'épreuves de vitesse. Il comporte 14 épreuves spéciales. Les reconnaissances du parcours sont cependant limitées car il s'agit en fait de 7 épreuves différentes parcourues deux fois. Leur longueur varie de 7 à 20 kilomètres. La particularité du rallye réside dans les difficultés physiques du terrain pour les hommes comme pour les mécaniques, les épreuves se déroulant entre 400 et 1800 mètres d'altitude.

1.4. GEOGRAPHIE

Le centre névralgique du rallye se trouve à Aigle (quartier général, départ, parc d'assistance), à quelques kilomètres du lac Léman, au carrefour des grandes transversales alpines vers la France (Chamonix par le Col de la Forclaz) et vers l'Italie (Aoste par le Col ou le Tunnel du Grand-Saint-Bernard ou Domodossola par le Col du Simplon), ainsi que vers la Suisse par les axes autoroutiers de Lausanne ou Berne.

1.5. ORGANISATION

Le Rallye du Chablais est mis sur pied par un comité exécutif bénévole de 9 membres et par un comité élargi de 60 personnes, constitué par les responsables des différents dicastères.

Pendant le déroulement du rallye, le directeur de course peut compter sur un staff de 300 personnes, dont 250 bénévoles, qui vont du commissaire au médecin-urgentiste diplômé, en passant par les chronométreurs, les pompiers, les dépanneurs et tout le personnel technique.

Le rallye bénéficie du soutien des radios locales et nationales ainsi que des télévisions suisses. Le nombre d'accréditations presse est d'environ 80 représentants.

La couverture médiatique et publicitaire comprend l'impression d'un programme officiel de 130 pages A4 quadrichromie (5'000 exemplaires), une campagne d'affichage supra-régionale avec des emplacements préférentiels et des annonces télévisées et radiodiffusées. Le rallye produit sa propre émission TV de 13 minutes, diffusées à toutes les chaînes intéressées.

Les Autorités militaires et politiques cantonales, communales et touristiques apportent un grand soutien au rallye du Chablais.

1.6. PALMARES DU RALLYE DU CHABLAIS

- 2023** 1^{er} Jonathan Hirschi / Sarah Lathion / VW Polo R5
2^{ème} Jonathan Michellod / Stéphane Fellay / Skoda Fabia R5
3^{ème} Sacha Althaus / Lisiane Zbinden / Skoda Fabia R5
VHC 1^{er} Pascal Perroud / Quentin Marchand / BMW M3
2^{ème} Florian Gonon / Michel Hornies / Ford Escort
3^{ème} Lucky / Fabrizia Pons / Lancia Delta Integrale
- 2022** 1^{er} Jonathan Michellod / Stéphane Fellay / Skoda Fabia R5
2^{ème} Jonathan Hirschi / Michaël Volluz / VW Polo R5
3^{ème} Sébastien Carron / Lucien Revaz / Skoda Fabia R5
VHC 1^{er} Florian Gonon / Michel Hornies / Ford Escort
2^{ème} Eddy Bérard / Florence Bérard / BMW M3
3^{ème} Marc Valiccioni / Rafaelli / BMW M3
- 2021** 1^{er} Sébastien Carron / Lucien Revaz / Skoda Fabia R5
2^{ème} Mike Coppens / Jérôme Degout / Skoda Fabia R5
3^{ème} Ivan Balinari / Pietro D'Agostino / Skoda Fabia R5
VHC 1^{er} Stéphane Poudrel / Maxime Tacussel / Triumph TR7
2^{ème} Patrice Perche / Julien Saunier / Porsche 911 SC
3^{ème} Pierre Vivier-Muglioni / Pierre-Jean Finidori / BMW M3
- 2019** 1^{er} Sébastien Carron / Lucien Revaz / VW Polo R5
2^{ème} Jérémie Toedtli / Alexandre Chioso / Skoda Fabia R5
3^{ème} Ivan Balinari / Paolo Pianca / Skoda Fabia R5
VHC 1^{er} Marc Valiccioni / Marie-Josée Cardi / BMW M3
2^{ème} Eddy Berard / Frédéric Rausis / BMW M3
3^{ème} Guy Trolliet / Sébastien Moulin / Porsche 911
- 2018** 1^{er} Steeve Schneeberger / Isabelle Schneeberger / Ford Fiesta R5
2^{ème} Joël Rappaz / Gaëtan Lattion / Ford Fiesta R5
3^{ème} Marc Valiccioni / Sandra Arlettaz / Porsche 911 GT3
VHC 1^{er} Florian Gonon / Michel Hornies / Ford Escort
2^{ème} Hervé Taverney / Pino Arimondi / Ford Sierra
3^{ème} Pascal Bachmann / Jean Dériaz / Ford Escort
- 2017** 1^{er} Sébastien Loeb / Séverine Loeb / Peugeot 208 R5
2^{ème} Sébastien Carron / Vincent Landais / Ford Fiesta R5
3^{ème} Ivan Ballinari / Paolo Pianca / Ford Fiesta R5
VHC 1^{er} Christian Kelders / Patrick Chiappe / Porsche 911
2^{ème} Pascal Bachmann / Xavier Machet / Ford Escort
3^{ème} Guy Troillet / Sébastien Moulin / Porsche 911

- 2016** 1^{er} Sébastien Carron – Lucien Revaz / Ford Fiesta R5
2^{ème} Ivan Ballinari – Paolo Pianca / Ford Fiesta R5
3^{ème} Pascal Perroud – Sandra Arlettaz / Ford Fiesta R5
VHC 1^{er} Stéphane Poudrel – Florence Bérard / Triumph TR8
2^{ème} Guy Troillet – Sébastien Moulin / Porsche 911
3^{ème} Pascal Bachmann – Luc Santonocito / Ford Escort
- 2015** 1^{er} Sébastien Carron – Lucien Revaz / Ford Fiesta R5
2^{ème} Pascal Perroud – Quentin Marchand / Ford Fiesta R5
3^{ème} Grégoire Hotz – Pietro Ravasi / Peugeot 207 S2000
VHC 1^{er} Pierre-Manuel Jenot – Milo Slo / Ford Escort
2^{ème} Stéphane Poudrel – Maxime Tacussel / Ford Escort
3^{ème} Bruno Rizzi – Stéphane Bonjour / Ford Escort
- 2014** 1^{er} Ivan Ballinari – Paolo Pianca / Peugeot 207 S2000
2^{ème} Sébastien Carron – Lucien Revaz / Peugeot 207 S2000
3^{ème} Pascal Perroud – Jonathan Pallone / Skoda Fabia S2000
VHC 1^{er} Florian Gonon – Michel Hornies / Ford Escort
2^{ème} Steeve Schneeberger – Isabelle Rey / Ford Sierra
3^{ème} Eddy Bérard – Florence Bérard / Ford Escort
- 2013** 1^{er} Sébastien Loeb – Séverine Loeb / Citroën DS3 WRC
VHC 1^{er} Florian Gonon – Michel Hornies / Ford Escort
- 2012** 1^{er} Sébastien Loeb – Daniel Elena / Citroën DS3 WRC
VHC 1^{er} Jean-Pierre Van de Wauwer – Michel Hornies / Ford Escort
- 2011** 1^{er} Florian Gonon – Sandra Arlettaz / Subaru Impreza N12
VHC 1^{er} Jean-Pierre Van de Wauwer – Michel Hornies / Ford Escort
- 2010** 1^{er} Grégoire Hotz – Pietro Ravasi / Peugeot 207 S2000
VHC 1^{er} Gérald Toedtli – Manu Guex / Ford Escort
- 2009** 1^{er} Florian Gonon – Sandra Arlettaz / Subaru Impreza N12
VHC 1^{er} Patrick Heintz – Roland Scherrer / Ford Escort
- 2008** 1st Grégoire Hotz / Pietro Ravasi / Peugeot 207 S2000
- 2007** 1st Olivier Burri / Fabrice Gordon / Subaru Impreza N12

1.7. INFORMATIONS SUR LE RALLYE DU CHABLAIS 2024

Manche de l'European Rally Trophy FIA, le rallye se déroulera du 30 mai au 1er juin et comptera également pour le Championnat de Suisse des Rallyes, la Coupe Suisse des Rallyes, le Championnat Suisse des Rallyes Junior, le Trophée Michelin, la Coupe Suisse des Rallyes Historiques, la Coupe Suisse des Rallyes Historiques de Régularité Sportive et le Trophée Alpin 2RM.

Depuis sa création, son parcours a su évoluer tout en conservant ses caractéristiques traditionnelles. Comme de coutume, la 20ème édition proposera un itinéraire depuis Aigle, où seront donnés le départ et l'arrivée des étapes. Les concurrents en découdront pendant deux journées bien remplies dans une région, le Chablais, où les routes semblent avoir été tracées tout exprès pour faciliter la sélection d'épreuves spéciales. Celles-ci seront au nombre de 14 pour une distance totale de 166 km.

L'action démarrera le vendredi avec 4 épreuves à parcourir 2 fois. Le samedi, 3 spéciales répétées à 2 reprises, avec un regroupement à Monthey et à Aigle, suivis de l'assistance. Les équipages ayant terminé le rallye monteront sur le podium érigé à l'arsenal militaire d'Aigle.

La remise des prix officielle suivra dès 21h00.

2. COORDONNEES DES PERSONNES A CONTACTER

2.1. COORDONNEES PERMANENTES DE L'ORGANISATION

Rallye du Chablais
Case postale 197
1890 St-Maurice (Suisse)
Tél. +41 79 628 65 76
info@rdch.ch

2.2. PRINCIPAUX CONTACTS

Eric Jordan	Président d'Organisation	info@rdch.ch	Tél. +41 79 628 65 76
Sébastien Lovis	Directeur de course	dc@rdch.ch	Tél. +41 78 601 79 64
Manu Guex	Vice-Président	manu.guex@rdch.ch	Tél. +41 79 509 38 69
Daniel Hauenstein	Responsable des parcs	parcs@rdch.ch	Tél. + 41 79 787 90 73

2.3. COORDONNES DU PC DU RALLYE

Arsenal d'Aigle (Bât. 3, rez sup. étage)

Rue du Molage 41

1860 Aigle

Tél. +41 24 485 41 55

dc@rdch.ch

Du Jeudi 30 mai à 9h00 au samedi 1er juin à 20h00

2.4. COORDONNEES DU CENTRE DES MEDIAS

Arsenal d'Aigle (Bât. 5)

Rue du Molage 41

1860 Aigle

Tél. +41 24 485 41 58

presse@rdch.ch

Du Jeudi 30 mai à 9h00 au samedi 1er juin à 20h00

2.5. PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL

En ligne, par l'application Sportity :

Rallye Moderne ERT :	mot de passe	RDCH24
Rallye Historique VHC :	mot de passe	HRDCH24
Rallye VHRS :	mot de passe	VRDCH24
Rallye VMRS :	mot de passe	MRDCH24

Les classements, les communications, les divers formulaires et les autres informations seront disponibles sur le site du rallye.

Des messages seront envoyés aux équipages pour les informations importantes durant le rallye.

Les deux membres de l'équipage ont l'obligation de communiquer une adresse de courriel, ainsi qu'un numéro de téléphone mobile sur la demande d'engagement.

3. PROGRAMME DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE ET DELAIS A RESPECTER

3.1. PROGRAMME AVANT LA SEMAINE DU RALLYE

Vendredi 15 mars 2024		
10:00	Publication du Rallye Guide	Internet www.rdch.ch/ Equipages SPORTITY
Jedi 25 avril 2024		
10 :00	Publication du Règlement Particulier	Internet www.rdch.ch/ Equipages SPORTITY
10 :00	Ouverture des engagements	
Mercredi 15 mai 2024		
Minuit	Clôture des engagements	
Lundi 20 mai 2024		
20 :00	Envoi des dimensions et organisation de la place d'assistance	Par mail à parcs@rdch.ch
Vendredi 24 mai 2024		
10 :00	Publication de la liste des engagés	TAV SPORTITY
11:00	Conférence de presse avant le rallye	La Badouxthèque Rte de Lausanne 28 - 1853 Yvorne
18:00 – 20:00	Remise de l'itinéraire 1, du Roadbook, du matériel et des documents	La Badouxthèque Rte de Lausanne 28 - 1853 Yvorne
Samedi 25 mai 2024		
08:00 – 10:00	Remise de l'itinéraire 1, du Roadbook, du matériel et des documents	La Badouxthèque Rte de Lausanne 28 - 1853 Yvorne
08:00	Début des reconnaissances du Week-end	Veillez prendre connaissance des restrictions à l'art. 9
Dimanche 26 mai 2024		
18:00	Fin des reconnaissances du Week-end	Veillez prendre connaissance des restrictions à l'art. 9

3.2. PROGRAMME PENDANT LA SEMAINE DU RALLYE

Mardi 28 mai 2024		
18:00 – 20:30	Remise de l'itinéraire 2, du Roadbook, du matériel et des documents	La Badouxthèque Rte de Lausanne 28 - 1853 Yvorne
Mercredi 29 mai 2024		
07:30 – 09:00	Remise de l'itinéraire 2, du Roadbook, du matériel et des documents	QG Arsenal bâtiment 3 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
08 :00 – 18:00	Reconnaisances du mercredi, sauf ES 3-7	Veillez prendre connaissance des restrictions à l'art. 9
Jedi 30 mai 2024		
08 :00 – 16:00	Reconnaisances du jeudi, toutes les ES	Veillez prendre connaissance des restrictions à l'art. 9
08:00 - 23:00	Ouverture du parc d'assistance	QG

08:00 - 12:00 14:00 - 17:00	Accréditation presse	La Badouxthèque Rte de Lausanne 28 - 1853 Yvorne
08:00 - 12:00 14:00 - 22:00	Ouverture du Centre de Presse	Arsenal – Bâtiment 5 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
11:00 - 18:00	Vérifications administratives	Arsenal – Bâtiment 5 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
11:30 - 18:30	Vérifications techniques plombage et marquages des pièces	Arsenal – Bâtiment 2 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
11:30 - 18:30	Installation du système de sécurité GPS	Durant vérifications techniques
18:00 - 18:45	Nouveau passage aux vérifications techniques	Arsenal – Bâtiment 2 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
18 :00	1 ^{ère} séance du Collège des Commissaires Sportifs	Arsenal – Bâtiment 3 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
19 :10	Briefing équipages	Arsenal - Halle 15 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
19 :30	Présentation du rallye – Apéritif officiel du 20 ^{ème} anniversaire	Arsenal - Halle 15 Rue du Molage 41 - 1860 Aigle
20:30	Publication de la liste des équipages autorisés au départ du rallye	TAV Sportity
20:30	Publication de l'ordre de départ avec heure pour l'Etape 1	TAV Sportity
Vendredi 31 mai 2024		
07 :30*	Départ officiel du rallye – Etape 1	CH0 Sortie parc assistance
19:38*	Fin de l'Etape 1 (arrivée estimée 1ère voit.)	Parc fermé des Glariers
21:45	Publication du classement provisoire officieux et de l'ordre de départ avec heure pour l'Etape 2	TAV Sportity
Samedi 1^{er} juin 2024		
08:00	Contrôle technique des voitures repartant après abandon	Parc fermé des Glariers
09:00*	Départ Etape 2	Parc fermé des Glariers
16:41*	Cérémonie du Podium	QG
Immédiatement après passage sur le podium	Vérifications techniques finales (veuillez suivre les informations des commissaires)	Garage TOYOTA Gachnang, Chemin des Lieugex 4 – 1860 Aigle
19:30	Publication du classement provisoire	TAV
Normalement 30' après publication du Classement provisoire	Publication du classement final	TAV
21:00	Remise des prix	QG

*** Toutes les heures marquées d'un astérisque correspondent à l'heure du 1^{er} concurrent VHC.**
Le 1^{er} concurrent ERT partira environ 20 à 30 minutes après en fonction du nombre d'inscrits.

Horaires de fermetures des ES : Les épreuves sont fermées à toute circulation 90 minutes avant l'heure de départ du 1^{er} concurrent VHC.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1. TITRES FIA POUR LESQUELS LE RALLYE COMPTE

Trophée Européen des Rallyes de la FIA (ERT) pour Pilotes et Copilotes,

Trophée Européen des Rallyes de la FIA Junior pour Pilotes

Autres titres pour lesquels le Rallye compte :

Championnat Suisse des Rallyes et Coupe Suisse des Rallyes

Championnat Suisse des Rallyes Junior

Coupe Suisse des Rallyes Historiques

Coupe Suisse des Rallyes Historiques de Régularité Sportive

Trophée Michelin Alps et Alps Open

Championnats et Trophées de Marques, de clubs et d'associations

Nombre maximum d'engagés acceptés : 130 (40 VHC et 90 ERT)

4.1.1. VOITURES ADMISES

VHC

Sont admis à participer tous les véhicules des catégories T, CT, GT, GTS et des périodes suivantes : E, F, G1, G2, H1, H2, I, J1, J2, conformes aux prescriptions de l'Annexe « K » de la FIA et aux dispositions de la CSN de l'ASS.

La subdivision de la Période J, prévue à l'Article 3.2 Annexe K, n'est pas applicable pour les véhicules de la CSRH VHC.

Les véhicules de Période E doivent se conformer aux équipements de sécurité exigés pour la Période F (voir art. 5 Annexe K). Tous les véhicules doivent être équipés d'une structure anti-tonneau conformément à l'article 5.13 de l'Annexe K.

Les voitures des Périodes J1 et J2 sont acceptables comme suit :

- Voitures du Groupe B – plus de 1600 cm³ et/ou suralimentées
- Voitures du Groupe B – jusqu'à 1600 cm³ inclus.
- Voitures du Groupe A & Voitures du Groupe N.

VHC classic

Sont également admis les véhicules du groupe VHC "classic" selon la réglementation technique de la FFSA, sous réserve que toute la sécurité (siège, harnais, cage de sécurité, etc.) corresponde à l'annexe K FIA, Article 5 "Equipement de sécurité" en vigueur et au règlement standard des rallyes de l'ASS.

Définition : Voiture de Tourisme de série et Grand Tourisme de série, ayant fait l'objet d'une homologation FIA en Gr 1, ou 2, ou 3, ou 4 entre 1977 et 1981

VHC avec PTN (passeport technique national et non FIA)

Sont également admis les véhicules historiques (1977 et 1981) disposant d'un passeport technique national (PTN).

Sous réserve que toute la sécurité (siège, harnais, cage de sécurité, etc.) corresponde à l'annexe K FIA, Article 5 "Equipement de sécurité" en vigueur et au règlement standard des rallyes de l'ASS.

Ces voitures feront l'objet d'un classement particulier groupe VHC classic et les équipages suisses ne pourront pas marquer de points à la Coupe suisse des rallyes historiques.

4.1.2. VOITURES ADMISES EN ERT

CLASSES	GROUPES	
RC2	Groupe Rally2	Voitures du Groupe Rally2 conformes à l'Art. 261 de l'Annexe J 2024.
	Groupe Rally2 Kit (VR4K)	Voitures équipées du Kit R4 conformes à l'Art. 260E de l'Annexe J 2023
	Groupe NR4 de plus de 2000cm ³	Voitures du Groupe N conformes à l'Art. 254 de l'Annexe J 2019
	S2000-Rallye : atmosphérique 2.0	Voitures Super 2000 conformes à l'Article 254A de l'Annexe J 2013
RGT	Voitures RGT	Voitures du Groupe RGT conformes à l'Art. 256 de l'Annexe J 2019 Voitures du Groupe RGT conformes à l'Art. 256 de l'Annexe J 2024
RC3	Rally3 (atmo entre 1390 cm ³ et 2000 cm ³ et turbo entre 927 cm ³ et 1620 cm ³)	Voitures du Groupe Rally3 homologuées à partir du 01.01.2021 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2024
RC4	Rally4 (atmo entre 1390 cm ³ et 2000cm ³ et turbo entre 927cm ³ et 1333 cm ³)	Voitures du Groupe Rally4 homologuées à partir du 01.01.2019 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2024 Voitures du Groupe R2 homologuées avant le 31.12.2018 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2018

	R3 (atmo entre 1600 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1333 cm3)	Voitures du Groupe R homologuées avant le 31.12.2019 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2019
	R3 (turbo jusqu'à 1620 cm3 / nominal)	Voitures du Groupe R homologuées avant le 31.12.2019 et conformes à l'Art. 260D de l'Annexe J 2019
	Groupe A jusqu'à 2000 cm3	Voitures du Groupe A conformes à l'Art. 255 de l'Annexe J 2019
RC5	Rally5 (jusqu'à 1600 cm3 et turbo jusqu'à 1333 cm3)	Voitures du Groupe Rally5 homologuées à partir du 01.01.2019 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2024
	Rally5-Kit (atmo ou turbo jusqu'à 1600cm3)	Voitures du Groupe Rally5-kit homologuées à partir du 01.01.2024 et conformes à l'Art. 260B de l'Annexe J 2024
	Rally5 (atmo jusqu'à 1600 cm3 et turbo jusqu'à 1067 cm3)	Voitures du Groupe R1 homologuées avant le 31.12.2018 et conformes à l'Art. 260 de l'Annexe J 2018

Dispositions supplémentaires :

Seules les voitures susmentionnées sont admises pour marquer des points au FIA European Rally Trophy.

4.1.3. VOITURES NATIONALES

Les voitures homologuées au niveau national peuvent participer aux rallyes du Trophée d'Europe des Rallyes quand elles relèvent d'un groupe / d'une classe nationale(e) du pays organisateur et que l'ASN autorise cette participation, sans marquer de point pour le Trophée.

Les voitures du Groupe A WRC ainsi que des groupes nationaux R4, ISR, ISN et ISA seront également admises conformément aux dispositions de l'art. 4, chap. VIII-A d'Auto Sport Suisse.

Les voitures des groupes FFSA F2000, FA, FN, "GT de série" et "GT plus" ainsi que les voitures GT de série et GT plus disposant d'un passeport technique établie par le RACB (BEL) seront également admises et devront correspondre à la réglementation technique de la FFSA/RACB et aux mesures de sécurité prescrites par Auto Sport Suisse au niveau des harnais, systèmes d'extinction, extincteurs, sièges et structures anti-tonneau.

Les voitures des classes nationales suivantes seront admises par l'organisateur :

Swiss Classes	Groupes	
CH-RC1	CHW CHA8	WRC Groupe A8 ASN RC1 avec passeport technique d'une ASN
CH-RC2	CHS20 CHS20 CHR4	S2000 1,6 T S2000 atmosphérique jusqu'à 2000 cm3 Groupe R4 – voiture du groupe N avec VR4
CH-RC3	CHS16 CHK	Super 1600 Kit-Car jusqu'à 1600 cm3
CH-RC4	CHISA	Groupe ISA
CH-RC5	CHISN	Groupe ISN
CH-RC6	CHISR	Groupe IS-Rallye
CH-RC7	CHF20	Groupe FFSA F2000
CH-RC8	CHGTS	Groupe FFSA GT de série ou groupe RACB GT de série
CH-RC9	CHGT+	Groupe FFSA GT plus ou groupe RACB GT plus
CH-RC10	CHFA	Groupe FA FFSA
CH-RC11	CHFN	Groupe FN FFSA

4.2. DROITS D'ENGAGEMENT

Avant le mercredi 15 mai, 24h00 :

Avec publicité facultative de l'organisateur : CHF 1'290.-/EUR 1'390.-

Sans publicité facultative : CHF 2'580.-/EUR 2'780.-.

La demande d'engagement sera acceptée uniquement si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent.

4.3. LES DROITS D'ENGAGEMENT PUR LES EQUIPES ET LES PILOTES INSCRITS COMPRENNENT :

Par Engagement		
Parcs		
• Surface dans le parc d'assistance	48 m2 par voiture	6 m x 8 m
Autocollants par voiture		
• « Assistance »	1	
• « Service »	1	

Documents imprimés		
Roadbook	1	
• Programme	2	
Autres		
• Plaque de rallye	1	
• Jeu complet d'autocollant du rallye	1	
• Autocollants « recos »	2	
• Brassard TEAM pour le refuelling	2	
• Fiche OK / SOS (Format A3)	1	

Package supplémentaire		
Surface par team		
• Par 10m ² supplémentaire	CHF 100,00	
Divers		
• Roadbook supplémentaire	CHF 100.00	
• Eau & Electricité	Gratuit	
• Guide du rallye	Site Web	

4.4. DETAILS DE PAIEMENT

Les droits d'inscription au concours doivent être payés jusqu'au mercredi 15 mai à minuit par virement bancaire sur le compte de l'organisateur.

Une demande d'inscription (également par voie électronique) ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant total des droits d'inscription. Les droits d'inscription doivent être intégralement crédités sur le compte bancaire de l'organisateur :

Coordonnées bancaires de l'organisateur :

Post Finance Berne	Rallye du Chablais
Banque	Titulaire du compte
CH10 0900 0000 1760 4565 4	POFICHBEXXX
IBAN	BIC

4.5. COLLECTE DU MATERIEL ET DES DOCUMENTS

La Badouexthèque, Route de Lausanne 28, 1853 Yverne

Vendredi 24 mai de 18h00 à 20h00

Samedi 25 mai de 08h00 à 10h00

Mardi 28 mai de 18h00 à 20h30

Au PC Course

Mercredi 29 mai de 07h30 à 09h00

Au moins l'un des deux membres de l'équipage doit obligatoirement se présenter lors de la remise du matériel.

5. PARC D'ASSISTANCE ET SERVICES

5.1. SITUATION DU PARC D'ASSISTANCE

Ouverture du parc : Jeudi 30 mai à 08h00

Arsenal d'Aigle, Rue du Molage 41, 1860 Aigle

5.2. COORDINATEUR POUR LES PARCS D'ASSISTANCE

Daniel Hauenstein parcs@rdch.ch

Tél. +41 79 787 90 73

5.3. ACCES, SECURITE et PROPETE AUX PARCS D'ASSISTANCE

Chaque concurrent est responsable du comportement de son assistance.

Chaque équipage disposera d'un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg dans sa zone d'assistance. Cet extincteur aura fait l'objet d'un contrôle de moins de trois ans.

Le défaut d'extincteur dans le parc d'assistance sera sanctionné d'une pénalité financière de CHF 200,00

Le ravitaillement en carburant est strictement interdit dans les parcs d'assistance.

Une bâche étanche, résistante aux hydrocarbures, d'une surface au moins égale à celle de la voiture (3x5m minimum), devra être disposée sous chaque voiture. Le défaut de la bâche étanche, dans le parc d'assistance, sera sanctionné d'une pénalité financière de CHF 200,00

Les concurrents doivent mettre leurs déchets dans les grandes bennes disposées à cet effet, au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

Véhicules admis dans les parcs d'assistance

Pour l'admission dans les parcs d'assistance, seul le « Formulaire Assistance » dûment rempli, y compris le plan d'aménagement avec les dimensions de la structure sera pris en considération. Ce formulaire sera joint au bulletin d'engagement.

Il appartient aux concurrents de vérifier si la dimension de la place standard allouée est compatible avec la dimension de **leurs** véhicules d'assistance.

Les véhicules d'assistance doivent être clairement identifiés par des autocollants "Assistance" fournis par l'organisateur et apposés à l'intérieur, dans l'angle supérieur droit du pare-brise.

Toute fraude ou falsification d'autocollants « Assistance » sera soumise à une pénalité financière de CHF 500.00.

Les véhicules « Service » doivent, sur demande des responsables de parcs, être stationnés dans les parkings extérieurs, selon instruction du personnel de circulation.

Horaires d'entrée des véhicules d'assistance

Jeudi 30 mai 2024 de 08h00 à 19h00 : Aigle, Arsenal

Vendredi 31 mai 2024 de 06h00 à 08h45 : Aigle, Arsenal

Samedi 1^{er} juin 2024 de 06h00 à 08h45 : Aigle, Arsenal

Toute entrée en dehors des heures indiquées fera l'objet d'une pénalité financière de CHF 500.00

Le plan final avec l'emplacement de chaque équipe sera fixé le lundi 20 mai 2024.

Les parcs d'assistance sont non gardés.

L'accès aux parcs d'assistance est libre pour les spectateurs (à pied).

5.4. COORDONNEES DU PARC D'ASSISTANCE

- CH Entrée parc d'assistance de Aigle, Arsenal : GPS 46° 19' 12'' N – 6° 57' 47'' E
- CH Sortie parc d'assistance de Aigle, Arsenal : GPS 46° 19' 15'' N – 6° 57' 44'' E

5.5. ZONE D'ASSISTANCE DES MANUFACTURIERS PNEUMATIQUES

Aigle, Arsenal

Rue du Molage 41

Aigle

5.6. RESULTATS EN DIRECT

Les résultats de chaque épreuve peuvent être obtenus sur le site web : www.rdch.ch

5.7. SITUATION DU PARC FERME POUR LA NUIT

Vendredi 31 mai 2024

Aigle, Place des Glariers

6. POSTE RADIOS EMETTEUR-RECEPTEUR

Tous les systèmes de communication radios sont sujets à obtention d'une licence.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec M. Daniel Wunderli: Tél. +41 58 460 58 31

BAKOM, Zukunftstrasse 44, 2503 Bienne,

Courriel : daniel.wunderli@bakom.admin.ch

Tél. +41 58 460 55 11 / Fax +41 58 460 58 40

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

7.1. CARBURANT

L'importation de carburant en Suisse n'est pas autorisée sans le paiement de taxes à la frontière.

Vous pouvez commander votre carburant spécifique compétition ELF / ETS :

RACINGFUEL GMBH, Butzenstrasse 60, 8038 Zürich,

Tél. +41 43 536 14 43, M. Ferruccio Finkbohner

Courriel : sales@racingfuel.biz

Le carburant sera livré au parc d'assistance à Aigle le jeudi 30 mai : heure à définir

7.2. RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

7.2.1. RALLYE VHC

Le ravitaillement en carburant est autorisé dans les aires de refuelling mentionnées dans le roadbook, dans les stations-service mentionnées dans les roadbook.

7.2.2. RALLY ERT

Le ravitaillement en carburant est autorisé dans les aires mentionnées dans le road book. Cette aire de ravitaillement est située à la sortie du parc d'assistance d'Aigle (voir plan des parcs d'assistance). De plus, les concurrents du rallye moderne ERT peuvent se ravitailler dans les stations-service.

Les zones de ravitaillement sont soumises à la réglementation FIA (rappel : assistance interdite).



7.2.3. EQUIPEMENT DE SECURITE DU PERSONNEL PROCEDANT AU RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

Ils porteront au minimum : un pantalon long, un haut à manches longues, des chaussures fermées, des gants, une cagoule ignifugée et le brassard "TEAM" fourni par l'organisateur.

7.3. PNEUMATIQUES

Coordonnées des fournisseurs



Contact pour infos et commandes : g.hotz@garages-hotz.ch



Contact pour infos et commandes : direction@bzconsult.ch



Contact pour infos et commandes : c.violante@yokohama.ch / s.rotzetter@yokohama.ch



Contact pour infos et commandes : mrftyresswiss@gmail.com

8. IMPORTATION TEMPORAIRE DES VEHICULES, MATERIELS ET AUTRES - FORMALITES DIVERSES

8.1. IMPORTATION TEMPORAIRE DES VEHICULES ET MATERIEL

La Suisse ne faisant pas partie de la Communauté Européenne, vous devez présenter l'un des documents suivants aux bureaux de douane de la frontière lors de vos passages avec le véhicule et le matériel :

- Carnet ATA (à acquérir auprès de votre Chambre de Commerce et d'Industrie pour les demandeurs français).
- Demande de dédouanement temporaire (DDAT) pouvant être effectuée à la frontière via un transitaire. Le carnet ATA est conseillé car sensiblement moins contraignant que la DDAT.

Lien vers le site des douanes suisses : <https://www.bazg.admin.ch/bazg/fr/home/infos-pour-entreprises/declarer-des-marchandises/importation-en-suisse/importation-temporaire/carnet-ata.html>

8.2. AUTORISATION DE CIRCULER POUR LES VEHICULES LOURDS

La circulation de nuit (de 22h à 5h) et la circulation le dimanche (de 0h à 24h) sont interdites en Suisse pour :

- Les véhicules avec PTA > 3,5 T



- Les ensembles articulés avec PTA total > 5 T
- Les véhicules tractant une remorque d'un PTA > 3,5 T

(PTA = Poids Total Autorisé)

Les concurrents du rallye du Chablais peuvent demander une dérogation.

Afin de faciliter vos démarches, nous vous proposons d'envoyer un courriel à scn-autorisation@admin.vs.ch accompagné d'une copie de la (des) carte(s) grise(s) du (des) véhicule(s) concerné(s).

<https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/services/vehicules/autorisations-speciales.html>

Adresser également une copie de ces documents à info@rdch.ch en y précisant le nom de l'équipage.

Remplissage du document :

- Le mot « course » signifie « trajet ».
- Une seule demande suffit pour l'aller et le retour (préciser vos besoins dans la rubrique « date du transport »).
- Renseignements supplémentaires : www.astra.admin.ch

8.3. PEAGE AUTOROUTES

La vignette est obligatoire pour tout véhicule sur une autoroute (deux vignettes si véhicule + remorque).

Celle-ci est valable jusqu'au 31.01 de l'année suivante et est **vendue au prix de CHF 40,00**.

Elle est disponible à la douane et dans tous les bureaux de poste ou sous forme électronique par le site officiel : www.e-vignette.ch.

9. HELICOPTERES

Tous les hélicoptères survolant le rallye doivent obligatoirement être enregistrés auprès de l'organisation du rallye.

Les pilotes doivent remplir et signer le formulaire d'inscription.

Prix de l'enregistrement : CHF 1'500.-- plus TVA

Pour l'enregistrement et des informations complémentaires, prière de contacter l'organisation.

Eric Jordan

info@rdch.ch

Tél. +41 79 628 65 76

10. MODALITES DE L'ACCUEIL

Contact : info@rdch.ch



11. HOTELS / RESERVATION DE CHAMBRES

11.1. LISTE DES HOTELS

Les établissements indiqués sur <https://rdchablais.ch/hebergements/> proposent des tarifs préférentiels pour les participants au rallye.

11.2. CONDITIONS D'HERBERGEMENT POUR LES EQUIPAGES ETRANGERS

Informations auprès de info@rdch.ch

12. RECONNAISSANCES

12.1. PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les concurrents ont l'obligation de remplir le formulaire « Véhicules de reconnaissance », et de le joindre à leur demande d'engagement.

12.2. DISTRIBUTION DU MATERIEL DE RECONNAISSANCES ET DERNIERES INSTRUCTIONS

La Badouxthèque, Rte de Lausanne 28, 1853 Yverne

Vendredi 24 mai 2024 de 18h00 à 20h00 et samedi 25 mai 2024 de 8h00 à 10h00.

Au moins l'un des deux membres de l'équipage doit obligatoirement se présenter lors de la remise du matériel de reconnaissance, afin de signer le formulaire et de recevoir les dernières instructions.

12.3. REGLEMENTATION SPECIFIQUE

A partir de la publication du règlement particulier de l'épreuve, tout déplacement (sauf à pied) sur le parcours d'une épreuve spéciale du rallye est interdit à toute personne ayant un quelconque lien avec un équipage engagé, sauf autorisation expresse du Directeur de course.

Les équipages doivent obligatoirement accéder aux épreuves spéciales par le départ et les quitter par le point stop et ce uniquement dans le sens de l'épreuve spéciale. Les concurrents doivent respecter le code de la route, notamment les limitations de vitesse prescrites et le bruit.

Des contrôles de vitesse seront effectués par la police à l'aide de radars durant les reconnaissances.

Tout non-respect sera porté à l'attention des Commissaires Sportifs.

12.3.1. NOMBRE DE PASSAGES

Le nombre de passages est limité à trois pour chaque pilote, sur chaque épreuve spéciale ou, le cas échéant, secteur (les spéciales disputées deux fois sont considérées comme une seule spéciale).

Tout non-respect sera porté à l'attention des Commissaires Sportifs.

12.3.2. SANCTIONS

Toute infraction ou non-respect de l'horaire des reconnaissances, dûment constaté et rapporté au Directeur de Course par la Police ou quelconque Officiel sera rapporté aux Commissaires Sportifs par le Directeur de Course.

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES / PLOMBAGE ET MARQUAGE

13.1. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les heures de convocations aux vérifications seront diffusées après la clôture des engagements.

Lieu : Arsenal Militaire Rue du Molage 41 1860 Aigle

Jeudi 30 mai 2024 de 11h00 à 18h00

13.2. VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGES ET PLOMBAGES

Les heures de convocations aux vérifications seront diffusées après la clôture des engagements.

Lieu : Arsenal Militaire Rue du Molage 41 Aigle

Jeudi 30 mai 2024 de 11h15 à 18h15

Le marquage et le plombage des éléments mécaniques seront effectués lors des vérifications techniques.

Un trou avec fil à plomber doit être installé, avant les vérifications, sur le bloc moteur afin d'en permettre le plombage par les commissaires techniques.

Les extincteurs doivent être conformes à l'annexe J 253. 7.2 et 7.3.

Le contrôle des casques et de l'équipement des pilotes sera effectué dans le cadre du contrôle technique.

L'équipement doit être conforme à l'annexe L, chapitre 3 du Code Sportif International de la FIA.

13.3. SYSTÈME DE SUIVI DES VOITURES

Distribution

Lors des vérifications techniques, jeudi 30 mai.



Retour

Samedi 1er juin lors de l'arrivée finale

13.4. VERIFICATIONS TECHNIQUES FINALES

Lieu : Garage Toyota Gachnang, Chemin des Lieugex 4, 1860 Aigle samedi 1er juin dès 17h30

14. MISE AU POINT (SHAKEDOWN)

Il n'y aura pas de shakedown en 2024.

15. PROCEDURE DE DEPART

15.1. DEPART OFFICIEL

Départ du rallye, vendredi 31 mai : L'équipage devra se présenter au CH0 dix minutes avant son heure idéale de pointage, afin de récupérer son carnet de contrôle pour effectuer l'étape 1.

15.2. HEURE OFFICIELLE DURANT LE RALLYE

Pendant toute la durée de l'épreuve, l'heure officielle est celle du système GPS. Seuls les chronomètres des postes de contrôle font foi pour l'inscription du temps sur le carnet de contrôle.

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

16.1. ARRIVEE

L'arrivée du rallye sera au **CH 14A**.

Les concurrents doivent suivre les ordres des commissaires et seront sous régime de parc fermé.

16.2. PODIUM D'ARRIVEE

Le podium d'arrivée sera organisé en accord avec le protocole.

16.3. PARC FERME D'ARRIVEE

Après le passage du podium, les voitures non retenues pour les vérifications finales se rendent au parc fermé, en utilisant l'itinéraire intégré dans le roadbook. Les pilotes ne sont pas autorisés à effectuer des dérapages dans le parc fermé d'arrivée.

Les voitures ne devront pas démarrer ou quitter le parc fermé d'arrivée avant l'ouverture du parc, ordonnée par le collège des commissaires sportifs.

L'organisation assurera le gardiennage des voitures en parc fermé d'arrivée jusqu'à l'ouverture dudit parc.

16.4. REMISE DES PRIX

Samedi 1er juin en soirée, en fonction des catégories : Halle 15, Arsenal, 1860 Aigle

La cérémonie de remise des prix est obligatoire pour tous les équipages qui souhaitent recevoir leur prix.

Les prix et coupes qui ne seront pas retirés par le concurrent ou l'un des deux membres de l'équipage resteront acquis à l'organisation.

Les prix et coupes ne seront en aucun cas envoyés aux ayants-droits.

17. ACTIVITES RP

PACKAGE VIP

Prendre contact avec l'organisation : info@rdch.ch Tél. +41 79 628 65 76

18. MEDIAS

18.1. COORDONNEES DU CENTRE DES MEDIAS

Arsenal Militaire, Bâtiment 5, Rue du Molage 41, 1860 Aigle

Courriel : presse@rdch.ch

Tél +41 24 485 41 58

Jeudi 30 mai 2024 de 10h00 à 18h30 (Accréditations) : Badouxthèque, Route de Lausanne 28, 1853 Yverne

Vendredi 31 mai 2024 de 08h00 à 21h30 : Arsenal, 1860 Aigle

Samedi 1^{er} juin 2024 de 08h00 à 20h00 : Arsenal, 1860 Aigle

Responsable des relations avec la presse : Lise Gaudin, presse@rdch.ch, Tél. +41 79 716 59 63

18.2. SERVICES

L'équipe « média » du rallye mettra à disposition des journalistes tous les services pour rendre leur travail plus facile.

En cas de questions particulières n'hésitez pas à la contacter.

Résultats

Les résultats et classements seront disponibles sur les PC équipés d'imprimantes.



Pendant le rallye les résultats seront également disponibles sur le site web : www.patricksoft.fr et via l'application SPORTITY

Zone de travail

Les zones de travail seront équipées de liaisons Internet par Wifi

18.3. ACCREDITATIONS MEDIA

Compléter le formulaire d'accréditation sur le site www.rdch.ch , rubrique Médias

18.4. CONFERENCES DE PRESSE

Conférence de presse avant le rallye

Vendredi 24 mai à 11h00 La Badouixthèque, Route de Lausanne 28, 1853 Yverne

18.5. COUVERTURE MEDIA

Couverture média radio : **Radio Chablais (92.6 FM)**

Couverture médias écrits : **Le Nouvelliste, La Revue Automobile, Le Matin, 24 Heures**

Couverture TV: **Canal 9, MySports, Téléclub, La Télé, RTS**

19. LAISSEZ-PASSER ET PLAQUES

Badges (exemples 2021) :



Plaques et Stickers (exemples 2022 et 2023) :



20. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

20.1. CONTACTS EN CAS D'URGENCE DURANT L'EPREUVE

En cas d'urgence, appelez la direction de course au n° : **+41 848 5-4-3-2-1-0**

En cas d'accident avec blessés sur le parcours de liaison appelez le	144
Police	117
Feu	118
Dépannages / Secours routiers	140
Urgences	144
Centre d'information toxicologique	145

20.2. HOPITAUX

Hôpital Riviera – Chablais	Rennaz	+41 58 773 21 12
----------------------------	--------	------------------

20.3. PHARMACIE

Valais - Pharmacie de garde	+41 900 558 143
-----------------------------	-----------------

20.4. DENTISTE

Valais - Dentiste de garde	+41 900 558 143
----------------------------	-----------------

20.5. POLICE

Cantonale (Valais)	Av. du Simplon 32A	Monthey	+41 27 326 56 56
Cantonale (Vaud)	Les Granges Neuves	Rennaz	+41 21 557 88 21
Municipale (Vaud)	Place du Marché 1	Aigle	+41 24 468 17 17
Municipale (Valais)	Place de l'Hôtel de Ville 2	Monthey	+41 24 475 75 75

21. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

21.1. CLIMAT

Prévisions météo www.meteosuisse.admin.ch et www.meteonews.ch

21.2. FUSEAUX HORAIRE

GMT + 1

21.3. MONNAIE / TAUX DE CHANGE

La monnaie est le franc suisse, cours selon taux de change du jour

21.4. FORMALITES

Douanes : voir Art. 8.1 de ce Guide du Rallye.

21.5. CODE DE LA ROUTE

Vitesse autorisée

50 km/h A l'intérieur des localités (sauf indication contraire, par exemple zones 30 km/h ou 20 km/h)

80 km/h Routes principales

120 km/h Autoroute

Alcool/Drogue

La limite est de 0,5 pour mille et tolérance zéro en matière de drogues

Ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers du véhicule.

Péage pour les autoroutes : voir Art.8.3 de ce Guide du Rallye

Obligation de rouler avec les phares durant la journée

Contrôles de vitesse

Nous vous rendons attentifs aux nombreux contrôles de vitesse sur les routes et autoroutes suisses. Les différentes polices sont équipées de radars fixes et mobiles de la dernière génération. Un dépassement de plus de 15 km/h à l'intérieur d'une localité ou un dépassement de plus de 25 km/h sur l'autoroute sont des fautes graves passibles de dénonciation.

Autorisation de rouler de nuit ou le dimanche pour les véhicules lourds : voir Art. 8.2 de ce Guide du Rallye



21.6. CONCESSIONAIRES AUTOMOBILES			Téléphone
Audi , De Monthey SA	Rte de Collombey 55	Monthey	+41 24 471 73 13
BMW , DIMAB	Rte du Simplon 16	Vionnaz	+41 24 481 11 60
Citroën , garage Mistral Simplon Des Ilettes	Av. Grandes Maresches 102	Martigny	+41 27 721 70 00
	Rte du Gd-St-Bernard 17	Bex	+41 24 463 19 02
	Rte de Larret 26	Monthey	+41 24 471 84 11
Fiat , Alizé	Entre-Deux-Fossaux 5	Monthey	+41 24 473 74 64
Honda , du Golf	Rte Industrielle 14	Aigle	+41 24 468 44 20
Mazda , Interauto	Rte d'Ollon 1	Aigle	+41 24 468 04 54
Mercedes-Benz , Interauto	Rte d'Ollon 1	Aigle	+41 24 468 04 54
Mitsubishi , Gachnang	Ch. Des Lieugex 4	Aigle	+41 24 468 60 60
Opel , Gailloud	Rte des Ormonts 20	Aigle	+41 24 468 13 15
Peugeot , Simplon	Rte du Gd-St-Bernard 17	Bex	+41 24 463 19 02
Renault , La Vigie	Ch. De la Rottaz 3	Chailly	+41 21 981 28 79
Seat , Ecoeur	Rue des Dents-du-Midi 60	Collombey	+41 24 473 47 47
Skoda , AMAG	Rte du Simplon 17	Noville	+41 21 967 21 60
Subaru , Ecoeur	Rue des Dents-du-Midi 60	Collombey	+41 24 473 47 47
Suzuki , Imhof Udressy	Rte d'Evian 31	Aigle	+41 24 466 66 70
	Z.I. L'Epine 21	Collombey	+41 24 472 15 77
Toyota , Gachnang Des Iles	Ch. Des Lieugex 4	Aigle	+41 24 468 60 60
	Z.I. de l'Île d'Epines 17	St-Maurice	+41 24 485 13 90
Volvo , Maillard	Rte des Ilettes 3	Monthey	+41 24 471 65 75
VW , Gachnang	Ch. Des Orions 1	Aigle	+41 24 468 60 80

21.7. AUTO-ELECTRICITE			
Missilliez SA	Avenue de la Plantaud 108	Monthey	+41 24 471 29 39

21.8. COMPAGNIES AERIENNES

Air France	www.airfrance.ch		+41 22 827 87 87
Alitalia	www.alitalia.ch		+41 848 486 486
British Airways	www.britishairways.com		+41 848 801 010
EasyJet	www.easyjet.com		+41 900 000 258
Iberia	www.iberia.ch		+41 848 000 015
Lufthansa	www.lufthansa.ch		+41 900 900 933
Swiss	www.swiss.com		+41 848 700 700
TAP	www.flytap.com		+41 448 009 652

COMPAGNIE D'HELICOPTERES

Air-Glacières	www.air-glaciers.ch	Sion	+41 27 329 14 15
Alpine Aviation	www.alpine-aviation.ch	Sion	+41 27 322 95 32

21.9. AEROPORTS

Genève	www.gva.ch		+41 900 57 15 00
Sion	www.sionairport.ch		+41 27 329 06 00

21.10. LOCATION DE VOITURE

Europcar	www.europcar.ch	Montreux	+41 21 963 72 41
AM Location	www.am-location.ch	Aigle	+41 79 697 80 86
Garage Mistral	Av. Grandes Maresches 102	Martigny	+41 27 721 70 00
Tornay SA (bus)	Z.I. Iles-d'Epines	St-Maurice	+41 24 485 26 66

Pour des tarifs préférentiels, veuillez indiquer la manifestation : Rallye du Chablais.

21.11. TAXI

AAA Taxi Bernard	Rue de la Chapelle 22F	Aigle	+41 79 759 95 45
Roko, Jo et Consorts	Ch. de Marjolin 41	Aigle	+41 24 466 67 67
Taxi Mehmet	Ch. De St-Triphon 4	Aigle	+41 79 240 58 57
Taxi Zorro	Rte d'Evian 100	Aigle	+41 79 466 76 76

21.12. PHOTOCOPIES

Duplirex	Av. de la Gare 26	Monthey	+41 24 473 40 80
Amiguet & Martin	Pl. du Centenaire 3	Aigle	+41 24 468 68 69

21.13. GARDIENNAGE

Securitas		Aigle	+41 24 466 71 33
-----------	--	-------	------------------

21.14. AUTRES SERVICES

Pneumatiques et pièces automobiles

Melbo, pièces autos	Ch. des Marais 29	St-Maurice	+41 24 485 20 85
Autobur	Rte d'Evian 80	Aigle	+41 24 466 11 21

Accessoires Compétition

Frakaxessoires	Rue du Pré-Court 1	Muraz	+41 24 471 98 50
Ravasi Corse	Stand dans le parc d'assistance		+41 91 647 25 03

Carrosseries

De Lavey	Rte des Bains 8	Lavey	+41 24 485 24 33
De l'Odysée	Z.I. La Foge	Chailly	+41 21 964 29 26
Joris	Rte de l'Industrie 11	Vouvry	+41 24 481 17 75
2000	Zone Industrielle	Collombey	+41 24 471 88 59

Banques

BCVs	Place Centrale	Monthey	+41 848 765 765
Raiffeisen	Pl. du Centre 1	Aigle	+41 24 493 50 00
BCV	Rue du Collège 2	Aigle	+41 844 228 228

Change

Gare CFF	Place de la Gare 1	Aigle	+41 848 44 66 88
----------	--------------------	-------	------------------

Agence de voyages

Hotelplan	Chemin sous le Grand-Pré 4	Aigle	+41 24 468 01 30
-----------	----------------------------	-------	------------------

Restaurants

Le St-Christophe	Route de Lavey	Bex	+41 24 485 29 77
La Chataigneraie	Restaurant du Camping	Collonges	+41 27 767 17 07
La Treille	Rue du Rovra 6	Muraz	+41 24 472 47 25
Le Manoir	Chemin des Vergers 1	Vionnaz	+41 24 565 04 44
Fun Planet	Rte des 2 Chênes	Rennaz	+41 21 967 37 67
Le Napoleon	La Balmaz	Evionnaz	+41 27 767 13 54
Chez Maître Ambroise	Zone Agricole	Vernayaz	+41 79 121 35 97

Œnothèques

Badouxthèque	Rte de Lausanne	Aigle	+41 24 467 00 40
Beltrami	Rte d'Aigle	Vionnaz	+41 27 744 31 71

Hôtels

Les établissements accordant des tarifs préférentiels pour le rallye sont mentionnés sur :
<https://rdchablais.ch/hebergements/>

0. ANNEXE 1 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'accès aux spéciales est gratuit.

1. SECURITE / DRAPEAUX ROUGES

Si l'utilisation des drapeaux rouges virtuels et physiques s'avère nécessaire, la procédure suivante sera adoptée :

- a) Un drapeau rouge devra être disponible à chacun des points radio de l'épreuve spéciale (situés à des intervalles d'environ 5 km).
- b) Lors des reconnaissances, un panneau portant le symbole spécifié à l'Article 5.5.4.4 ci-après devra se trouver à l'emplacement de chaque point radio. Ce panneau pourra être plus petit mais devra être clairement visible pour les équipages effectuant les reconnaissances afin qu'ils puissent noter son emplacement dans leurs carnets de notes.
- c) Lorsqu'un pilote passe devant un drapeau rouge déployé ou reçoit un drapeau rouge virtuel sur l'écran de la balise de sécurité, il doit immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de l'épreuve spéciale et suivre les instructions des commissaires de route ou des pilotes des voitures de sécurité qu'il rencontre. Les drapeaux seront déployés à tous les points radio précédant l'incident. Tout non-respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les Commissaires Sportifs.
- d) Aucun drapeau autre que le drapeau rouge ne pourra être déployé sur une épreuve spéciale.

2. SIGNES SOS / OK – SECURITE DES CONCURENTS

- a) Chaque voiture concurrente devra transporter un triangle rouge réfléchissant qui, en cas d'arrêt de la voiture pendant une épreuve spéciale, devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible, à 50 mètres au moins derrière la voiture, afin d'avertir les pilotes suivants. Tout équipage n'observant pas cette règle pourra se voir infliger une pénalité sur décision des Commissaires Sportifs.

En cas d'accident ne nécessitant pas une intervention médicale immédiate, ou d'une voiture s'arrêtant pour toute autre raison sur ou à côté d'une épreuve spéciale, de façon temporaire ou permanente, ce qui suit s'applique :

- Le bouton **OK** sur la console d'urgence doit être activé dans la minute.
 - Il est rappelé aux concurrents que des pénalités seront appliquées par les Commissaires Sportifs en vertu de l'Art. 53.3.3, si le bouton **OK** n'est pas appuyé après un arrêt dans une Epreuve Spéciale sans besoin d'assistance médicale.
- b) Le signe "**OK**" vert devra être clairement montré immédiatement aux voitures suivantes et à tout hélicoptère qui tenterait d'intervenir. Si l'équipage quitte le véhicule, le signe "**OK**" devra être affiché de manière à être clairement visible de tous les concurrents suivants.
- c) Le triangle rouge réfléchissant devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible du même côté de la route que la voiture, à 50 mètres au moins derrière la voiture, afin d'avertir les pilotes suivants, même si la voiture est hors de la route.
- d) Ce triangle doit être mis en place même si la voiture arrêtée est hors de la route.
- e) Les Road Books contiendront une page indiquant la procédure à suivre en cas d'accident, qui devrait comprendre les instructions en cas d'accident impliquant un membre du public.
- f) La procédure, recommandée, pour l'affichage des signes « SOS » ou « OK » par les concurrents ayant eu un accident est indiquée dans les règlements sportifs de la FIA 2023.
- g) Tout équipage abandonnant un rallye devra signaler son abandon aux Organisateurs au plus tôt, excepté en cas de force majeure. Tout équipage n'ayant pas signalé son abandon pourra se voir infliger une pénalité sur décision des Commissaires Sportifs.

3. INSTALLATION ET RESTITUTION DU SYSTEME DE SUIVI :

a) À partir de 2023, la FIA exige que tous les rallyes faisant partie d'un championnat ou d'un trophée de la FIA utilisent un système de suivi GPS conformément à la liste technique n° 98.

➤ **Objectif**

Informar les pilotes à l'avance afin d'éviter des interventions de secours et des amendes inutiles.

➤ **Système**

Pour le système VDS, les balises seront remplacées par des smartphones fournis par VDS. Le smartphone sera installé sur le tableau de bord, à portée de main du navigateur.

b) Les balises seront installées durant les contrôles techniques.

A la fin du rallye les balises seront retournées au dernier contrôle horaire (Podium d'arrivée).

En cas d'abandon, les concurrents doivent remettre la balise à la voiture balai en même temps que le carnet de contrôle ou remise à la Direction de course.

4. FONCTIONS

4.1. DRAPEAU ROUGE

Lorsque le directeur de course déploie un drapeau rouge sur une étape spéciale, l'écran du smartphone devient **rouge** et affiche **DRAPEAU ROUGE**.

Le navigateur doit immédiatement cliquer sur l'écran pour accuser réception de cette information. Immédiatement, le véhicule doit réduire sa vitesse et terminer l'étape spéciale sur la route, en tenant compte du fait que des véhicules d'urgence peuvent circuler sur l'étape spéciale et que le lieu de l'accident peut être encombré.

4.2. ARRET DE LA VOITURE

Lorsqu'une voiture s'arrête dans une étape spéciale, le navigateur dispose d'une minute pour accuser réception du message.

1. **TOUCHE SOS** si l'équipage a besoin de soins médicaux ou de l'intervention des pompiers. Normalement, un deuxième écran s'affichera et il sera possible de demander une assistance médicale ou une intervention

des pompiers (il n'est pas encore certain que cette fonction sera disponible au Rallye du Chablais, mais peut-être dans d'autres rallyes étrangers.)

2. **TOUCHE OK** si la voiture s'est arrêtée dans une Spéciale et que l'équipage n'a pas besoin d'utiliser de matériel de secours.

Attention, le navigateur doit cliquer sur le bouton OK dans la minute qui suit.

Si ce n'est pas le cas, une pénalité financière peut être fixée par les Commissaires Sportifs (actuellement entre 250 et 1000 €) après avoir interrogé l'équipage.

5. RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES

Toutes ces informations seront incluses dans le règlement complémentaire dans les articles traitant des accidents. Une annexe contenant les instructions d'utilisation et de montage, y compris l'alimentation USB, sera incluse dans le règlement complémentaire et sera remise aux équipages.

TRACKING

NOTICE D'INSTALLATION



1 INSTALLATION et FIXATION



Le Tracker Interactif doit être installé **OBLIGATOIREMENT** :



- ✓ à l'INTÉRIEUR de l'habitacle
- ✓ DEVANT et PARTIE HAUTE du véhicule
- ✓ et FIXÉ sur l'arceau avec un Rilsan.

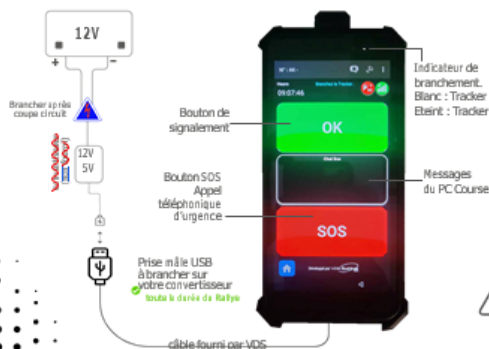
INTERDICTION de le positionner **x** sur le tunnel **x** entre les sièges.



Il doit être facilement accessible au PILOTE et/ou COPILOTE pour appuyer sur l'écran du Tracker Interactif en cas d'urgence



2 BRANCHEMENT & MISE EN MARCHÉ



Le Tracker Interactif vous est remis déjà en marche aux vérifications administratives. Il doit être branché et doit **RESTER ALLUMÉ TOUTE LA DURÉE** du Rallye.

Branchez le Tracker Interactif directement à votre alimentation USB avec le câble fourni. Un voyant BLANC s'allume au branchement.



L'installation du Tracker Interactif dans la voiture de course est sous la responsabilité du concurrent qui devra s'assurer de la solidité de sa fixation dans l'habitacle et du bon fonctionnement du boîtier. En aucun cas VDS Technology ne pourrait être tenu responsable d'une sortie de route d'un concurrent ou tout autre incident en cas de chute du Tracker Interactif dans la voiture de compétition.

RESTITUTION

- > À la fin du rallye restitution **OBLIGATOIRE** à l'entrée du parc fermé d'arrivée.
- > En cas d'abandon : Retour au PC COURSE **UNIQUEMENT**



En cas exceptionnel et sous autorisation (tél. +33 7 68 88 27 57 - +33 6 95 64 61 76) le Tracker Interactif devra être renvoyé impérativement le lendemain du rallye. Par courrier à : VDS_RACING - 6 place du Comte Raymond VI 30650 Rochefort du Gard

IPNS VDS RACING - RCSL'ON - 508 797 750 - Propriété intellectuelle VDS RACING - reproduction interdite - 2020/01

TRACKING

NOTICE D'INSTALLATION



ALIMENTATION

Un câble d'alimentation USB avec un transformateur de courant 12V (batterie) vers du 5V (Voltage standard de l'USB) doit être impérativement installé.

Suggestions



Lien vers
Amazone

[LIEN](#)



Lien vers
GT2i

[LIEN](#)



VDS RACING - 6 place du Comte Raymond VI 30650 Rochefort du Gard

